



T +33(0)390214895

[www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

[congress.com@coe.int](mailto:congress.com@coe.int)

Ref. CG-PR048(2013)

## **Combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants : partager les bonnes pratiques aux niveaux local et régional**

Strasbourg, 12.03.2013 – Aujourd'hui, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe lance un nouvel outil en ligne qui permettra aux collectivités territoriales de partager les initiatives qu'elles prennent pour protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Cet outil accompagne le « Pacte des villes et régions contre la violence sexuelle envers les enfants » lancé par le Congrès en 2012 dans le cadre de sa contribution à la campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe.

L'adhésion au pacte, via la plateforme web, est ouverte aux élus, aux villes et régions, mais aussi aux associations de collectivités territoriales et aux autres organisations. Grâce à un accès personnel, ils pourront poster leurs contenus en ligne et disposer ainsi d'une page internet ergonomique mettant en valeur, au niveau européen, leurs activités en particulier en matière de prévention des abus, protection des victimes, poursuite en justice des coupables et participation des enfants.

« Les collectivités locales et régionales ont le devoir de protéger et promouvoir les droits de l'homme des citoyens, une tâche essentielle qui consiste notamment à assurer et renforcer la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes », a déclaré le Président du Congrès, Herwig van Staa. « Au niveau local, nous sommes au plus proche des citoyens, d'où la possibilité de services plus adaptés et d'une meilleure réponse de nos services aux besoins locaux et régionaux. C'est aussi vers les services locaux que se tourneront les enfants pour demander une aide, une protection, des mesures, tout simplement parce que nous sommes là, tout proche. Dans la lutte contre la violence sexuelle envers les enfants, nous sommes aux avant-postes », a-t-il poursuivi. « Les collectivités locales et régionales doivent élaborer et mettre en œuvre des plans d'action et stratégies appropriés, le Pacte les guidera dans le choix des politiques à mener. La plateforme web est un moyen pour les villes et les régions de partager leurs initiatives avec d'autres qui pourront suivre leurs bons exemples ».

La campagne UN sur CINQ vise en particulier à promouvoir la signature, la ratification et la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Convention de Lanzarote »).

### **[Pacte UN sur CINQ](#)**

### **[Site web de la Campagne UN sur CINQ](#)**

#### **Contact**

Congrès du Conseil de l'Europe  
Commission des questions d'actualités  
Joanne Hunting  
+33 (0)3 88 41 31 61  
[congress.oneinfive@coe.int](mailto:congress.oneinfive@coe.int)

Suivez-nous:    

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)  
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)

